

Genre du véhicule : Camion ou tracteur à sellette (châssis)	Marque de fabrication S T E Y R	Type 1491.320-.../6x4	Rhce d'homologation N° CH 3757 42
--	------------------------------------	--------------------------	--------------------------------------

Constructeur	<u>STEYR-DAIMLER-PUCH AG, Werke Steyr, A-4400 Steyr / Oesterreich</u>
Identification	<u>sur la plaquette du constructeur: "1491.320-.../6x4</u> <u>devant le No du châssis : "1491-..."</u>
Plaquette constructeur	<u>sous le capot, à droite, sur l'auvent</u>
N° du châssis	<u>à droite, latéralement sur le longeron, au-dessus de l'essieu avant</u>
Identification du moteur	<u>"815-6." devant le No du moteur, à droite, à l'avant sur le bloc, devant la première culasse</u>
Importateur principal	<u>STEYR-DAIMLER-PUCH (SCHWEIZ) AG, 3613 Steffisburg</u>
Véhicule homologué	<u>1491.438-1571/04 (type: 1491.320-K29/6x4 avec essieu AV 6500 kg, essieu AR 2x13000 kg / largeur 2300 mm)</u>

Châssis				Moteur			
Nombre d'essieux	<u>3</u>	Nombre de roues	<u>10</u>	Marque	<u>STEYR</u>	Type	<u>WD 815</u>
Direction	<u>mécanique, avec assistance hydraulique</u>			Construction	<u>V / turbo</u>	Temps	<u>4</u>
Transmission	<u>mécanique synchronisée **)</u>			Carburant	<u>D</u>	Position	<u>avant</u>
Nombre de vitesses	<u>**)</u> Entraînement <u>sur l'essieu double</u>			Refroidissement	<u>eau</u>	Nombre cylindres	<u>8</u>
Frein de service	<u>à air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues, régulateur selon charge sur l'essieu double</u>			Alésage	<u>126</u>	Course	<u>120</u>
Frein auxiliaire	<u>(à ressorts progressif, sur l'essieu double; pression de service + libération de secours par soupape 4 circuits; libération mécanique de secours: par vis aux cylindres sur échappement, non progressif)</u>			Cylindrée	<u>11964</u>	CV-impôt	<u>60,93</u>
Frein d'arrêt	<u>sur échappement, non progressif</u>			Puissance en kW	<u>235 DIN</u>	à V/min	<u>2600</u>
Ralentisseur	<u>manomètre double et lampe-témoin</u>			Bruit à l'arrêt	<u>77</u> dB/A	à V/min	<u>1950 *</u>
Contrôle 2 circuits				Silencieux	<u>1 = 1000 x 300 x 250</u>		<u>+</u>
				Mesure des gaz	<u>ECE-24 / Bacharach 4,5</u>		
				Déparasitage	<u>-</u>		

Carrosserie	<u>cabine avancée</u>			Poids			
Nombre de portes	<u>2</u>	Indic. vitesse	<u>tachygraphe</u>	avant	<u>4450</u>	arrière	<u>4200</u>
Ceintures sécurité	<u>-</u>	Rétroviseurs	<u>interieur / gauche / droite</u>	total			<u>8650</u> §)
Cale	<u>2/</u> §)	Atelage	<u>sur demande</u>	Charge utile	<u>(poids à vide du châssis expertisé)</u>		
Antivol	<u>-</u>			Poids total			<u>25000</u>
Nombre de places	<u>1 2 ou 3 av. 2 ou 3</u>	centre	<u>ar</u>	Garantie fabr.			<u>++)</u>
Dimensions	§) intérieur extérieur			Dimens. pneus	<u>12 R 22,5</u>	<u>12 R 22,5</u>	(Variantes <u>x</u>)
Longueur			Empattements	<u>16 / 8,0</u>	<u>16 / 8,0</u>	voir	
Largeur	<u>2300/2500</u>		Essieu double av	Charge	<u>6500</u>	<u>2x11600</u>	remarques)
Hauteur	<u>3000</u>		Voies av	pour V max	<u>105</u>	<u>105</u>	
Porte à faux	lat.	<u>Largeur 2300 av</u>	<u>1962 AR</u>	Garantie poids remorquable avec frein			
	av	<u>1576</u>	<u>Largeur 2500</u>	Garantie poids remorquable sans frein			
	ar		<u>1958</u>	Garantie poids de l'ensemble			<u>38000</u>
		Braquage	<u>g</u>	Poids remorquable testé			
Distance volant - vers l'avant du véhicule -				Vitesse maximale selon le constructeur			<u>68 - 128</u> km/h
				Vitesse maximale testée			

(D'autres modèles de pneus conformes selon l'article 13, al. 1, OCE, sont admis)

S)

Equipement :	HCR	(E)
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	A	(E) dans HCR
Feux de position	R-S1	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	-	
Clignoteurs	av 1	(E) 5 (E) ar 2a (E)
Catadiopres	av -	ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E)
Feux complémentaires	-	
Eclairage plaque	1/ combiné à gauche	
Essuie-glace	3/ balais	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ BOSCH el 20003	
	1/ Fiamm CH 2005/006/007	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation :

Genre du véhicule	Camion	
Marque et type	S T E Y R 1491.320-.../ 6x4	
Homologation N°	CH 3757 42	
Carrosserie		
Places	total 2 ou 3	avant 2 ou 3
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant D
Charge utile	sel. la carrosserie	CV-impôt 60,93
Poids total	25000	Cylindrée 11964

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesures du bruit: avec le véhicule en marche = 31,8 km/h, M6UD, IA 5,73 = 84,0 dB/A (sortie échappement 45° vers la gauche)
31,8 km/h, M6UD, IA 5,73 = 83,5 dB/A (sortie échappement vers le haut)
- ** valable pour les transmissions: ZF 5S - 110 GP + GV 90/1 avec ou sans boîte de distribution 1200 avec IA 4,80
ZF 5S - 110 GP avec ou sans 5,73
ZF ECOSPLIT 16S - 112 avec ou sans 6,72
FULLER RTO 9513 avec ou sans 7,49: 1
FULLER RT 9513 avec ou sans
- + Insonorisation : le dessous de la cabine est insonorisé; ventilateur Visco ø 650 mm (à 8 pales).
- ++ Poids garantis : AV = 6500 kg avec 9 lames de ressorts ou 3 ressorts paraboliques ou suspension à air
7500 kg 10 lames de ressorts ou 4 ressorts paraboliques -
AR = 2x10000 kg avec doubles ressorts à 8 lames chacuns avec compensateur; garantie technique 26000 kg
2x13000 kg suspension pendulaire 12 lames garantie technique 32000 kg
- x) Pneus livrables en série : 11.00 R 20 16 PR AV 6500 (8,0) AR 2x11600 (8,0) V-max. 105 km/h
12.00 R 20 18 PR 7500 (8,5) 2x13000 (8,5) 105 km/h
13 R 22,5 18 PR 7500 (8,5) 2x13000 (8,5) 105 km/h
E 22,5 Pilote X 18 PR 7500 (8,0) 2x13000 (8,0) 105 km/h

§) Les dimensions, les poids, l'équipement, les cales et le charge des pneus AV (6500/7500 kg) doivent être contrôlés à l'immatriculation. Véhicule testé avec 26000 kg.

A noter dans le permis de circulation: (pour largeur dépassant 2300 mm)

122 - autorisé seulement sur les roues ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50;
le disque indiquant la largeur est obligatoire.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 29.02.80

Service fédéral d'homologation

Camion (châssis)
ou
tracteur à sellette

S T E Y R

1491.320-.../6x4

CH 3757 42

Fiche complémentaire

Complément du 23.12.82 à Bellach - Lü/Ad

Variante du modèle : livrable au choix:

1er essieu AR = essieu dirigé, sans entraînement, avec suspension à air et pneus simples, en place de l'essieu entraîné.

Identification : sur la plaquette du constructeur : "1491.320-032/6x4"
devant le No du châssis : "1491.806"

Ident. du moteur : "815-7." (au même endroit)

Nombre de roues : 8 (2/2/4)

Entraînement : sur l'essieu avant et le deuxième essieu arrière (1 + 3).

Freins : frein auxiliaire et frein d'arrêt = à ressorts progressif, à expansion interne, agissant sur le deuxième essieu arrière.

Dimensions : empattement = 3800 mm
(mesuré depuis l'essieu AV jusqu'au centre de l'essieu double AR)
(le code 032 concerne l'empattement mesuré entre l'essieu avant et le centre du premier essieu arrière).
empattement de l'essieu double AR = 1200 mm
voie de l'essieu AR dirigé = 1960 mm (largeur = 2500 mm)
ou = 1973 mm (largeur = 2300 mm)
braquage ϕ g = 17300 mm / d = 18000 mm

Poids : poids garantis AV = 7'500 kg
AR = 7'500 kg / 12'500 kg
total = 27'500 kg
poids total autorisé = 25'000 kg.

./.

Variante de pneus : D'autres pneus sont autorisés, s'ils sont conformes selon l'art. 13, al. 1 de l'OCE.

Complément du 17.02.84 à Berne - Ad

- Empattement : sur demande, chaque empattement intermédiaire est livrable, modifications par le constructeur. Ces modifications seront indiquées par un "M" frappé près du No du châssis, sur le châssis et sur la plaquette du constructeur.
Le code de l'empattement de base reste inchangé dans l'identification.
- Suspension : à lames longitudinales (éventuellement à lames paraboliques) ou suspension pneumatique.

Camion ou
tracteur à sellette
(châssis)

S T E Y R

divers

CH 3757 42

FICHE SYNOPTIQUE I (doit être jointe à la fiche d'homologation correspondante)

Complément du 20.08.85 à Berne - Gau

valable pour les fiches d'homologation suivantes:

3757 21	3757 29	3757 37	3757 48
22	30	38	49
23	31	41	50
24	32	42	51
25	33	44	52
26	34	45	53
27	35	46	54
28	36	47	

la maison STEYR-DAIMLER-FUCH (SUISSE) SA marque ses modifications d'empattement par le code "M" qui est frappé sur le châssis, près du no du châssis. Ce code ne fait pas partie du no du châssis et ne peut donc pas être inscrit sur la formule 13.20 A dans la rubrique 23 (no du châssis).

Service fédéral d'homologation